

3 CONCOURS

Dessin - Photo - Expression libre

Date limite de remise des œuvres

le 1^{er} février 2015

Où les déposer ?

↳ DDT 05 - Bâtiment Champsaur - Bureau de Sandrine BALAICOURT ou de Louise DAGUEBERT

Pour les agents de la DIRMED, si cela leur est plus facile, au:

↳ DADS, cours Emile Zola, à Gap (à l'intention de Stéphane Vial-Jaime)

Le carton-plume obligatoire comme support pour les documents vous est offert par l'ASCEE 05 qui se chargera du collage des œuvres.

TOUTES LES INFOS COMPLÉMENTAIRES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE L'ASCEE 05

Quelques changements importants à consulter dans le règlement du concours
(voir sur notre site)



Pour nous contacter (renseignements, suggestions, etc.) :